Grand Projet National de Sépulture et de Mémorial pour les Soldats du Canada

Notre cher Canada est destiné, parait-il, à se distinguer de toutes les façons dans cette horrible guerre qui désole le monde depuis plus de trois ans. Tout l'univers a retenti des exploits de nos soldats sur les champs de bataille d'Ypres, de St-Julien, de Courcelette et de Vimy Ridge. C'est en parlant de pareils héros que Victor Hugo écrivait ces vers qui sont dans toutes les mémoires.

"Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie,
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau
Toute gloire auprès d'eux tombe et passe éphémère,
Et comme le ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau."

Il s'est trouvé un patriote Canadien qui, s'inspirant de cette idée, a soumis au gouvernement du Canada un projet grandiose dont la poétique beauté ne peut manquer de faire appel à tout cœur bien né et bien placé.

Explications générales.

De quoi s'agit-il donc? Il s'agit d'un grand projet national de sépulture et de mémorial pour les soldats du Canada qui ont pris part à la grande guerre.

Examinons d'abord ce qui concerne la sépulture.

Jusqu'à présent les soldats licenciés mourant au Canada, s'ils avaient le malheur d'être pauvres et sans amis, étaient à peu près surs d'être jetés dans la fosse commune à moins que quelque société patriotique ne vienne à la rescousse.

L'auteur s'est dit qu'un pareil état de choses—surtout en ce qui concerne les soldats de la grande guerre—ne saurait être

toléré plus longtemps. La sépulture des soldats qui ont combattu pour la patrie est un devoir national et négliger un pareil devoir est une honte pour un pays.

L'auteur propose donc au gouvernement de choisir et d'acheter un terrain dans les meilleurs cimetières tant catholiques que protestants, des grandes villes canadiennes, telles que Montréal, Québec, Toronto, Kingston, Winnipeg, Ottawa, Halifax, etc.

Naturellement ce choix devrait être fait par un expert en ces sortes de matières auquel le gouvernement pourrait joindre deux représentants locaux pris parmi les membres les plus honorables et les plus honorés de la communauté.

L'on aura soin de choisir un lot qui se prête naturellement au traitement pratique, poétique et idéaliste capable de satisfaire l'architecte paysagiste le plus difficile et le plus exigeant. Il faut que ce lot devienne la gloire de la communauté qui le montrera avec fierté aux étrangers que le hasard ou la curiosité amènera dans ces parages.

Voilà pour ce qui concerne les soldats mourant au Canada après avoir été licenciés et être retournés à la vie civile.

Tombes d'outremer.

Il est toutefois une autre catégorie de soldats qui méritent encore plus notre admiration, notre gratitude et notre reconnaissance. Ce sont ceux qui ont fait le sacrifice suprême et donné leur vie pour la défense de la liberté et de la civilisation. Enterrés sur le champ de bataille ils ont reçu la sépulture la plus enviée du vrai soldat. Mais leur tombe arrosée de leur sang généreux ne doit pas rester sans gloire. Aussi l'auteur ne les a-t-il pas oubliés.

Il est des places rendues fameuses par l'héroïsme des soldats Canadiens. Personne ne songera à les disputer au Canada. Nous avons nommé St.-Julien, Courcelette, Vimy Ridge, une partie d'Ypres, etc. Il va sans dire que ces lieux devenus historiques ne sauraient être négligés. C'est le devoir du gouvernement Canadien de les rendre aussi beaux et aussi poétiques que possible et de se charger de leur entretien d'une façon permanente une fois la guerre finie. Mais ici encore qui peut mener l'entreprise à bonne fin sinon un expert en la matière car il faut que le Canada fasse bonne figure auprès des nations de l'Entente.

Tel est le projet concernant la sépulture des soldats du Canada qui ont pris part à la grande guerre. Passons maintenant au mémorial.

Ce mémorial sera avant tout Canadien et paraitra sous la forme d'une feuille d'érable en bronze placée à la tête de la fosse de chaque soldat Canadien ayant pris part à la grande guerre, qu'il soit mort dans les Flandres, en France, au Canada ou dans toute autre partie du monde. Cette feuille d'érable en bronze sera placée sur une base de granit assez solide pour défier les ravages du temps et les intempéries des Saisons.

Beauté Symbolique de la feuille d'érable.

Tout le monde sait que la feuille d'érable figure dans les armes du Dominion. Ce sera donc un emblème absolument distinctif pour marquer la tombe du soldat Canadien et auquel personne ne pourra se tromper. Dans les années à venir cet emblème placé à la tête d'une fosse sera un honneur presque aussi grand que la Croix Victoria. Les descendants, petits-neveux et arrière-petits-neveux du combattant de la grande guerre le montreront avec orgueil et diront avec fierté: "Lui aussi y était."

Ajoutons qu'il sera le même pour le major-général que pour le simple soldat—ou "piou piou," comme l'on dit en France, ce qui, on l'admettra, est tout-à-fait démocratique.

Pour ceux qui sont morts au front et qui ont un lot de famille au Canada, il y aura deux feuilles d'érable; l'une sur leur tombe sur le champ de bataille et l'autre dans leur lot de famille sur leur terre natale. Le nom du brave sera gravé sur ce bronze symbolique.

On pourrait y ajouter la célèbre inscription que les Grecs firent graver autrefois sur le monument dédié aux braves qui étaient morts aux Thermopyles: "Sta, viator, heroem calcas; arrête, passant, tu foules aux pieds les cendres d'un héros."

Sur la feuille d'érable placée au Canada dans le lot de famille de ceux qui sont morts sur les champs de bataille de France et des Flandres, l'on mettra tout simplement à la suite du nom: "Mort et enterré au champ d'honneur."

Nous parlons ici du Canada seulement. Mais rien n'empêche les pays alliés de profiter de l'idée en changeant naturellement le signe symbolique. Ainsi l'on pourrait mettre la "feuille de chêne" pour l'Angleterre, le "Chardon" pour l'Ecosse, le "Shamrock" pour l'Irlande, etc.

Un Commissaire nommé par l'Etat.

Tel est le projet dans ses grandes lignes. Mais ce n'est pas tout de concevoir, il faut exécuter et c'est là souvent le difficile.

L'auteur propose au Gouvernement de nommer un commissaire qui soit familier avec les cimetières et l'architecture paysagiste. Tous les Canadiens qui sont allés en France—aussi bien que tous les Français qui ont habité l'Amérique—connaissent la différence entre les cimetières américains et les cimetières français. Ici le champ des morts est plutôt traité comme un parc public où l'on voit partout du gazon, des arbustes, des fleurs. En France, dans nos cimetières les plus célèbres, comme le père La Chaise à Paris, les arbustes et les fleurs brillent par leur absence et l'on y voit à peine un brin d'herbe. Comme il s'agit ici de terrains destinés à la sépulture des soldats Canadiens, ils doivent être traités à la façon américaine. Et pour arriver à ce résultat, il faut un expert habile et passé maître dans cet art difficile.

Projets locaux.

Déjà des projets locaux surgissent de toutes parts, ce qui prouve le besoin absolu de faire quelque chose. Mais nous ne croyons pas qu'ils répondent à la situation. D'abord des experts comme ceux dont nous venons de parler sont rares et ensuite dans une localité, petite ou grande, il y à toujours danger que les jalousies mesquines, la partisannerie politique et les intérêts privés ne viennent mettre des barres dans les roues.

D'ailleurs l'on aura soin de respecter les sentiments des différentes localités. Nous avons vu que le commissaire nommé pourra s'adjoindre deux représentants locaux, choisis parmi les membres les plus influents, et les plus honorés de la communanté. Par ailleurs toute coopération, toute suggestion locale, sera la bienvenue. L'avantage du projet national, c'est qu'il mettra l'unité partout.

Un point important.

Le gouvernement fédéral est donc invité à nommer un commissaire. Mais un point important et sur lequel je ne saurais trop insister, c'est que cette commission ne sera pas une affaire de parade. Ce sera une Commission démocratique et efficace, c'est-à-dire une commission qui travaillera d'arrache-pied jusqu'à ce que son but soit atteint depuis l'Atlantique jusqu' au Pacifique Point de réclame, point de bureaucratie, point de politique, point de toutes ces niaiseries qui font échouer les plus beaux projets. Du travail, encore du travail, et toujours du travail.

Autre point important.

La politique, ou plutôt la partisannerie politique a tout gâté dans notre pays. Le peuple n'a plus confiance. Aussitôt

qu'on lui présente un nouveau projet, il y voit immédiatement une affaire d'argent et il se dit: "Voilà un homme qui court après les pots-de-vin." Ici nous pouvons le dire en toute confiance, ce n'est pas le cas.

D'abord l'auteur est tout-à-fait désintéressé. Dans la lettre qu'il écrivait au premier ministre le 15 janvier, 1918, pour lui présenter son projet, il avait soin de spécifier "qu'il ne voulait aucune rémunération." La seule récompense qu'il cherche, c'est la satisfaction d'avoir accompli un devoir patriotique.

D'un autre côté point de "gratte" possible avec les terrains choisis, pour employer un terme populaire. Le gouvernement en paiera le prix directement à la compagnie du cimetière. Donc les intermédiaires n'auront rien à faire là-dedans.

Pour ce qui concerne les marqueurs—ou indicateurs—en bronze—sous forme d'une feulle d'érable—ils seront manufacturés par le gouvernement. Il n'y aura donc aucune opportunité pour les "requins" de la finance de faire un bon coup.

Et maintenant le moment psychologique d'agir est arrivé. Le gouvernement unioniste vient de revenir "des polls" avec un mandat écrasant de continuer la guerre. Un projet comme celui dont nous venons de parler devrait donc recevoir l'approbation universelle et le gouvernement n'en deviendrait que plus fort en mettant immédiatement à exécution ce projet si humain et si national.

Nous donnerons pour conclure la traduction de quelques vers de Robert Burns—le grand poète national écossais!

Quand la rafale mortelle de la sauvage guerre fut passée,
Et la douce paix fut de retour,
Trouvant maint bébé sans père,
Et mainte veuve en deuil,
Je quittai l'armée et les tentes des camps
Où longtemps j'avais été soldat,
Mon maigre havresac pour toute ma fortune
Un pauvre et honnête soldat.

. . . .

Pour de l'or le marchand sillonne la mer
Et le fermier laboure la terre,
Mais la gloire est la récompense du soldat
La richesse du soldat est l'honneur
Ne méprisez pas le pauvre et brave soldat,
Ne le traitez pas en étranger
Souvenez-vous qu'il est le soutien de son pays
Au jour et à l'heure du danger.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

William Ormiston Roy qui a offert ses services au gouvernement du Dominion sans aucune rémunération est un architecte paysagiste et le surintendant général des cimetières Mont-Royal et Hawthorndale. Il a 43 ans, est né au Canada de parents écossais et est fils du défunt M. Frank Roy qui fut lui-même quelques années surintendant du cimetière Mont-Royal. Voici ce que le "Star" de Montréal disait à son sujet en 1909, à propos de sa nomination comme "junior fellow" de la société américaine des architectes paysagistes.

"M. W. Ormiston Roy, surintendant du cimetière Mont-Royal vient d'être nommé 'junior fellow' de la société américaine des architectes paysagistes dont M. Frederic Law Olmsted de Boston, est président et M. Ossian C. Simonds, de Chicago, vice-président. M. Roy était présent à l'assemblée annuelle de la société qui vient d'avoir lieu à New-York.

M. Roy qui est né en 1874 à Dorval, dans la Province de Québec, est architecte paysagiste consultant du Grand Tronc depuis 1904 et a fini les plans pour l'embellissement des gares, notamment celle de Lansing (Michigan) et la bâtisse du Grand Tronc à l'exposition de Norfolk (Virginie). C'est aussi pour le Grand Tronc que M. Roy a préparé les terrains du Royal Muskoka Hôtel, sur les lacs Muskoka ainsi que du Wawa Hôtel, Lac des Baies!—sur les hauteurs de l'Ontario.

Il était aussi architecte paysagiste consultant pour la Comtesse Grey quand il s'agit de décorer les terrains de la Citadelle de Québec lors de la visite de S. A. R. le prince de Galles (aujourd'hui George V.) à l'occasion du 3ème centenaire en 1908.

Il est de l'école naturaliste en architecture paysagiste et un avocat passionné de l'emploi des arbres et des arbustes natifs dans l'œuvre paysagiste.

En outre de l'honneur qu'il vient de recevoir M. Roy est agrégé de la Société d'horticulture d'Angleterre, ancien Vice-Président de la Société Américaine des Parcs, et de l'art extérieur, et associé de la Société Américaine des surintendants de cimetière."

A beaucoup voyagé.

Ceci était écrit en 1909. Depuis M. Roy a beaucoup pratiqué comme architecte paysagiste tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Il a aussi beaucoup voyagé aux Etats-Unis, au Canada, en

Angleterre, en Ecosse et dans les Iles de la Manche, visitant partout les cimetières et les parcs. Passant sur le continent, il a visité la France, la Belgique et la Hollande. Il est agrégé de la société national des Roses d'Angleterre et aussi de la Société Américaine des Roses et une autorité reconnue pour la culture des roses en plein air.

Sous le titre de "Les cimetières de paysage" la Cycoplédie de l'Horticulture Américaine, publiée par le Dr. Liberty H. Bailey, de l'Université Cornell dit:

"Le seul point sur leque l'Amérique surpasse tous les autres pays au point de vue de l'art du paysage, c'est le cimetière rural et le cimetière-jardin et les trois sociétés nationales chargées de conserver le paysage dans les jardins et l'art rural dans le pays sont: L'Association Américaine des Parcs et de l'art extérieur; la Société Américaine des Architectes paysagistes et la Société Américaine des surintendants de cimetière et M. Roy fait partie depuis nombre d'années de ces trois Sociétés.

La Société Américaine des Architectes paysagistes, est la seule en existence et pour en faire partie il faut nécessairement pratiquer l'architecture paysagiste.

M. Roy était secrétaire de la Société d'Horticulture de Montréal dans ses beaux jours alors que son père en était président et que ses expositions de fleurs étaient regardées comme les plus belles qu'on eût jamais vues dans le pays. Dans ce temps-là aussi la société comptait parmi ses jeunes membres 2,500 écoliers!"

Alors il était aussi éditeur adjoint du "Magazine d'Horticulture Canadien."

Ses vues approuvées par les grands maîtres.

Les vues de M. Roy concernant le traitement simple et naturel du paysage sont approuvées par le vénérable John Burroughs, le fameux sage américain qui est aussi écrivain, philosophe et poète-naturaliste et de la chaude amitié duquel M. Roy a le privilège de jouir.

Il est intéressant de faire remarquer que ses méthodes naturalistes dans le traitement du paysage sont en harmonie avec les idées de M. Wm. Robinson, pendant de longues années éditeur et propriétaire du "The Garden" de Londres, Angleterre. M. Robinson, qui connaît personnellement M. Roy et dont les écrits

spécialement les: "Parcs et Jardins de Paris" ont été une source d'inspiration pour beaucoup d'architectes paysagistes est aussi un apôtre de l'école naturaliste, connue pendant la période révolutionnaire française sous le nom de "style anglais." par opposition aux lignes géométriques et raides de l'Ecole Continentale de France et d'Italie. Le petit Trianon nous fournit un échantillon du premier genre et les jardins de Versailles un spécimen du second.

Le défunt Jackson T. Dawson, gagnant de la "Médaille, White," destinée à récompenser les meilleurs travaux sur la science de l'horticulture pendant les cinquante années précédentes, et pendant 40 ans surintendant de "l'Arnold Arboretum" de Boston, qui contient un plus grand nombre d'arbres et d'arbustes vivaces que même les jardins de Kew en Angleterre et aussi des plus beaux spécimens, était un autre des amis personnels et des professeurs de M. Roy. Et jusqu'à sa mort arrivée il y a un peu plus d'un an, M. Roy lui rendait plusieurs visites tous les ans chez lui, à Jamaica Plain où le grand vieillard de l'arboriculture Américaine prenait plaisir à faire part de ses connaissances merveilleuses à son élève du Canada toujours attentif et toujours bienvenu.

M. Roy était aussi l'ami personnel du défunt Charles Mulford Robinson de Rochester (Etat de New-York), auteur de "l'Art Civique Moderne" et de plusieurs autres ouvrages fameux et dont la mort prématurée, à Albany, il y a quelques jours seulement, à donné un terrible coup à l'art du paysage en Amérique.

Connu comme arbitre dans les disputes.

Outre ses talents comme architecte paysagiste et son expérience de 20 ans comme surintendant de cimetière, M. Roy parle également bien l'anglais et le français et est habitué depuis longtemps à diriger des bandes d'hommes de différentes nationalités. Il est souvent nommé arbitre dans des disputes à propos d'arbres endommagés et récemment il fut nommé arbitre par le tribunal pour ajuster une forte réclamation en dommages faite par la compagnie du Cimetière Mount Pleasant, à Toronto où la Législature avait permis à la Ville de faire passer une rue à travers les terrains du cimetière.

Les travaux professionnels, et autres, n'ont pas empêché M. Roy de lire beaucoup dans le calme de sa bibliothèque bien garnie, à "Rowanbrae," sa résidence à Montréal. Il s'est littérale-

ment saturé des œuvres des auteurs modernes sur la nature, tels que Henri David Thoreau, John Burroughs, John Muir, Henri Van Dyke, Henri Fabre, et Maurice Maeterlinck. Les chansons et les traditions écossaises ont toujours eu une fascination spéciale pour lui.

Burns a toujours été son poète favori et en dehors des spécialistes, il y a peu d'hommes qui peuvent l'approcher en connaissance de tout ce qui concerne le grand poète écossais. Il a une splendide collection de littérature" burnésienne," y compris plusieurs éditions rares des œuvres du poète, biographies, etc.

Ajoutons qu'il a exploré toutes les parties du "pays de Burns" et du "pays de Carlyle," avec le soin et le zèle qui le caractèrisent.

Enfin M. Roy a un fils en service actif outre-mer, le seul qui soit en âge d'être soldat: le canonnier Archibald Edgar Carlyle Roy, de la 10 ème batterie de Siège Canadienne. Carlyle a 20 ans, et était étudiant de seconde année en chimie à McGill avant d'entrer comme volontaire dans la dernière batterie de la fameuse Université.

N.B.—L'auteur aimerait à connaitre l'opinion de tous ceux qui liront cette brochure sur son projet national et patriotique, et il serait reconnaisant à ceux qui habitent le Canada et qui l'approuvent s'ils voulaient bien le recommander à l'attention de leur sénateur ou de leur député au Parlement fédéral.

Adresse de l'auteur du projet:—

"Rowanbrae," 1050 Avenue Mont-Royal, Ouest, Montréal, Canada.